



169, avenue de Grasse
06580 PÉGOMAS



Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi

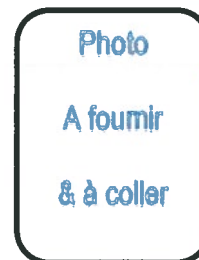
8h – 12h
13h30 – 16h30

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE-CANTINE-GARDERIE-ACM

(VALABLE POUR LA DUREE DU CYCLE SCOLAIRE : MATERNELLE 3 ans ou ELEMENTAIRE 5 ans)

ECOLE D'AFFECTATION

<u>CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION</u>	
Dérogation de secteur <input type="checkbox"/>	Dossier déposé le
Dérogation hors commune <input type="checkbox"/>	N° enregistrement
Ecole précédente	2019/2020 classe
Niveau N-1	2020/2021 classe
	2021/2022 classe
	2022/2023 classe
ONDE <input type="checkbox"/>	2023/2024 classe



L'ENFANT : Fille Garçon

Nom (en majuscule) : Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance : Dpt :

Nationalité :

Adresse 1 : Adresse 2 :

CP Ville : CP Ville :

A-t-il des contre-indications alimentaires ? OUI NON

Protocole Accueil Individualisé P.A.I OUI NON

Doit-il prendre un traitement médical pendant le temps scolaire ? OUI NON

J'accorde à la Mairie de Pégomas le droit à l'image de mon enfant
dans le cadre de reportages photographiques et vidéos OUI NON

<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u>	LUNDI <input type="checkbox"/>	MARDI <input type="checkbox"/>	JEUDI <input type="checkbox"/>	VENDREDI <input type="checkbox"/>
<u>PERISCOLAIRE</u>	MATIN 1H <input type="checkbox"/>		SOIR 1H <input type="checkbox"/>	2H <input type="checkbox"/>
<u>A.C.M</u>	MERCREDI <input type="checkbox"/>		VACANCES SCOLAIRES <input type="checkbox"/>	

N°SS RESPONSABLE DE L'ENFANT..... N°ALLOCATAIRE CAF.....
(La communication du N°CAF autorise la Mairie de Pégomas à consulter votre Quotient Familial sur le compte partenaire CAF)

NOM ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE N° CONTRAT

J'accepte de recevoir par voie dématérialisée mes factures OUI NON

RESPONSABLE LEGAL 1

Situation de famille :

Mariés Pacsés En couple Célibataire Séparés Divorcés Veuf (ve) Autorité parentale : OUI NON

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe / Portable :

Email :@.....

Profession : Employeur :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe / Portable :

RESPONSABLE LEGAL 2

Situation de famille :

Mariés Pacsés En couple Célibataire Séparés Divorcés Veuf (ve) Autorité parentale : OUI NON

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe / Portable :

Email :@.....

Profession : Employeur :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe / Portable :

DIVORCE/SEPARATION : Extrait du jugement du tribunal attestant la garde de l'enfant OUI NON Garde alternée OUI NON **RENSEIGNEMENTS EVENTUELS CONCERNANT LES CONJOINTS DES PARENTS**

Conjoint du PERE	Conjoint de la MERE
Nom & Prénom	Nom & Prénom
Tel Portable :	Tel Portable :
Email :	Email :
profession :	profession :
Employeur :	Employeur :
Adresse :	Adresse :
Tel fixe :	Tel fixe :

AUTRES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

En cas de problèmes ou d'accident à l'école, les parents ou responsables légaux seront prévenus. S'il n'est pas possible de les joindre, les personnes seront appelées dans l'ordre ci-dessous.

L'enfant sera conduit si nécessaire par les pompiers à l'hôpital de Grasse.

1 / Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

Personne autorisée à venir chercher l'enfant : oui non - A contacter en cas d'urgence : oui : non :

2 / Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel fixe : Portable :

Lien avec l'enfant :

Personne autorisée à venir chercher l'enfant : oui non - A contacter en cas d'urgence : oui non

PERSONNES AUTORISEES* A RECUPERER MON ENFANT MUNIES D'UNE PIECE D'IDENTITE			
* AGE MINIMUM REQUIS 12 ANS REVOLU			
NOM	PRENOM	TELEPHONE FIXE	PORTABLE

Les personnes non désignées ci-dessus sont priées de se présenter à la Direction du Centre,
avec un justificatif daté et signé des parents autorisant le départ de l'enfant,
CE QUI VAUDRA DECHARGE DE RESPONSABILITE.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier et m'engage à informer le Pôle Education de la commune de Pégomas de tout changement qui pourrait survenir durant la scolarité de mon enfant.

Pégomas, le

Signature(s) des deux responsables légaux de l'enfant

Précédé de la mention « Lu et approuvé le règlement intérieur »

Les renseignements portés dans ce dossier ne sont destinés qu'aux personnes autorisées par la loi (Direction d'école, Pôle Education et hiérarchie municipale) et ne sont conservés que pendant la durée légale. Vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification des informations auprès du Pôle Education.

PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

- Carnet de santé : pages vaccinations et fiche sanitaire
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- R.I.B
- 1 photo d'identité de l'enfant à coller en première page du dossier
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance portant la filiation
- Pièce d'identité de la personne inscrivant l'enfant si celle-ci n'est pas un des parents
- Justificatif d'emploi des parents (-3mois) : attestation employeur ou intérimaires, bulletins de paie ou extrait K-Bis, R.S.I...
- Notification CAF du Quotient Familial ou vos avis d'impôts N-1
- Justificatif de domicile de moins de trois mois :
Electricité, gaz, eau (échéanciers doit être de moins de 3 mois) téléphone, quittance de loyer (sur les quittances d'un particulier, les coordonnées du propriétaire doit être mentionnées et être accompagnées du bail.), bail de moins de trois mois ou attestation d'assurance Habitation de moins de trois mois.
Si hébergé : attestation sur l'honneur d'hébergement accompagnée des justificatifs de la personne qui héberge.
NB : Les compromis de vente ne sont pas acceptés comme justificatif de domicile
- En cas de divorce ou de séparation :
 - Extrait du jugement précisant l'autorité parentale et le mode de garde de l'enfant
 - Ou une attestation sur l'honneur concernant l'autorité parentale et le mode de garde de l'enfant établie et signée par les deux parents. (Fournir les photocopies des pièces d'identité des deux parents et justificatifs de domicile)

INFORMATIONS

Inscriptions :

- Les enfants sont inscrits à l'école du secteur de résidence
- Si la capacité de l'école de secteur de résidence ne permet pas d'accueillir tous les enfants, ils seront alors dirigés vers l'autre école.

LES ADMISSIONS A LA RESTAURATION SCOLAIRE SE FONT DANS LA LIMITE DES PLACES D'ACCUEIL DISPONIBLES. LA PRIORITE RESTANT AUX ENFANTS DONT LES 2 PARENTS TRAVAILLENT.

Si votre dossier de restauration scolaire est accepté, un numéro d'enregistrement vous sera attribué.

POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION, IL EST IMPERATIF QUE TOUTES LES FACTURES SOIENT SOLDEES.
LES FACTURES SONT A REGLER A RECEPTION.
UN IMPAYE PEUT ENTRAINER LA DESINSCRIPTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE.

Dérogation de secteur :

Une demande de dérogation hors école de secteur peut être demandée.

Les demandes sont étudiées lors d'une commission en juin de chaque année.

Le formulaire « Demande de dérogation de secteur » est à retirer au Pôle Education.

Un courrier explicatif devra être joint au formulaire ainsi que toute attestation pouvant étayer la demande.

Ce document a été soumis à déclaration C.N.I.L (Commission Nationale Informatique et Liberté)

Le Pôle Education Enfance Jeunesse, en charge des activités périscolaires de la Ville de Pégomas dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les informations recueillies sur les fiches d'inscription que vous avez remplies. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : personnel de surveillance en charge des enfants, Régisseur, Enseignant, Directeur de l'école, Service Education, Centre Finances Municipal.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78

-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction susnommée.